

MINISTERE DE LA SANTE

.....
CABINET DU MINISTRE

BURKINA FASO
Unité- Progrès- Justice

ARRETE N°2016 ¹⁵² MS/CAB portant
nomination de médecins chefs de
districts sanitaires

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le décret n°2016-001/PRES du 6 janvier 2016 portant nomination du premier Ministre ;
- Vu le décret n°2016-003/PRES du 12 janvier 2016 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le décret n°2015-663/PRES-TRANS/PM/MS du 22 mai 2015 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Sur proposition du Directeur régional de la santé.

ARRETE

Article 1 : Dr ZOURE Etienne, matricule 245 635 X, médecin généraliste en service au district sanitaire de Zabré, est nommé **médecin chef du district sanitaire de Pouytenga.**

Article 2 : Le présent arrêté abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Article 3 : Le Secrétaire général du ministère de la santé est chargé de l'application du présent arrêté qui prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé.

Ouagadougou, le 24 MAI 2016



Dr Smaïla OUEDRAOGO

Ampliations :

- Toutes structures centrales du MS
- Toutes structures rattachées
- DCMEF
- DRS
- Impôts
- Trésor
- Tout Gouvernorat
- Solde
- Intéressés
- Archives